



234012 - Les dix dernières nuits du Ramadan commencent à la 21e nuit du mois; que le celui-ci soit complet ou incomplet

question

L'un de mes amis m'a posé un problème à propos des dix dernières nuits du Ramadan. Il m'a dit: quand le Ramadan compte 29 jours, les dix dernières nuit commence la nuit du 19e et prennent fin au 29e. Dans ce cas, comment reconnaître les nuits impaires. Comment élucider ce problème?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les dix dernières nuits du Ramadan commencent à la 21e nuit; que le mois compte 30 jours ou 29 jours. Ceci s'atteste dans ce hadith cité par al-Bokhari (813) et par Mouslim (1167) selon lequel Abou Saïd al-Khoudri a dit: « Le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) s'était retiré dans la mosquée durant les dix dernières nuits du Ramadan et nous l'avions suivi en cela. Par la suite, Gabriel s'était présenté à lui et dit: **Ce que tu cherches se trouve devant toi.** C'est alors qu'il effectua ladite retraite durant les dix nuits du milieu du mois. Et puis Gabriel se présenta pour lui dire: **Ce que tu cherches se trouve devant toi.** A ce moment, le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) nous sermonna au lendemain de la 20e nuit en ces termes: **Que celui qui avait suivi le prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) dans sa retraite revienne pour la poursuivre car on m'a montré la Nuit du Destin puis je l'ai oubliée mais je sais qu'elle fait partie des nuits impaires des dix dernières. On me l'a montré comme si c'était la nuit à l'issue de laquelle je me suis prosterné dans la boue et l'eau.** Au moment où il prononçait ces propos, le toit de la mosquée était confectionné avec des branchages de dattier et nous n'apercevions rien dans le ciel. Et puis, il se mit subitement à pleuvoir au point que quand le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) vint nous diriger la prière (de l'aube) je vis les traces de la boue et de l'eau sur son front et sur le bout de son nez, ce qui concrétisait le rêve qu'il avait fait. »



On lit dans la version d'al-Bokhari (2027):« Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) se retirait dans la mosquée au cours des dix nuits du milieu du mois de Ramadan. Il le fit une année jusqu'au 21e nuit au lendemain de laquelle il quittait son lieu de retraite. Puis il dit: **Que celui qui m'avait accompagné dans la retraite, la poursuive durant les dix dernières nuits car j'ai vu la Nuit mais je l'ai oubliée. Toutefois, j'ai vu en rêve qu'au lendemain de ladite nuit je me prosternais dans l'eau et la boue. Recherchez la au cours des dix dernières nuits. recherchez la dans les nuits impaires.** La pluie tomba durant cette nuit là à un moment où la mosquée n'était qu'une baraque et l'eau s'infiltrait à travers la toiture au point que j'ai aperçu les traces de l'eau et de la boue sur le front du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) au lendemain matin du 21e nuit. »

Al-Hafedh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Ce hadith laisse apparaître clairement que le sermon fut prononcé au matin du 20e jour. La pluie tomba dans la 21e nuit.** Extrait de Fateh al-Bari,4/257.

Selon la version (2018) et selon celle de Mouslim (1167): « Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) se réfugiait dans la mosquée au cours des dix nuits du milieu du Ramadan. Au lendemain de la 20e nuit et quand on s'apprêtait à entrer dans la 21e, il regagnait son domicile et ceux qui l'avaient accompagné en faisaient de même." Ce qui indique que les dix dernières nuits commencent à la 21e nuit.

Voilà pourquoi selon la doctrine de la majorité des ulémas, y compris les Quatre Imams, celui qui veut effectuer une retraite pieuse au cours des dernières nuits du Ramadan , doit s'y mettre avant le coucher du soleil de la 21e nuit. Voir la réponse donnée à la question n° [14046](#). Les nuits impaires sont les 21e, 23e, 25e, 27e et 29e. La 19e ne fait pas partie des dix dernières nuit. Que le mois soit complet ou incomplet car elle relève des dix nuits du milieu du mois.

Al-Hafed Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **La Nuit du Destin ne se trouve qu'en Ramadan, notamment dans ses dix dernières nuits et plus particulièrement dans les nuits impaires sans préciser la quelle. Voilà ce qu'on déduit de l'ensemble des informations reçues sur la question.** Extrait de Fateh al-Bari,4/260.

Allah Très-haut le sait mieux.